Image not found or type unknown

PB de livraison avec Super Deal France par le Biais de Kgbdeals

Par **CATBIBI**, le **03/10/2012** à **15:35**

Bonjour

Je m' adresse à ce forum qar je suis dans la situation similaire à quelques commentaires que j' ai lu .
J' achère régulièrement sur le site **KGBDEALS** ,récemment j' ai achété un bon d' achat d' uen valeur de 19.99€ pour l' un de leur site marchand du nom de **SUPER DEAL FRANCE** ou j' ai passé commande sans souci d' un lot de masque de beauté au collagène ,la livraison devant s' effectuer noramlement sous 20 jours ouvrés aurait du avoir lieu le 14/09/2012 .
Bien sur si je vous écris c' est qu' à ce jour ,je n' ai absolument rien reçu,et nous sommesl e 04/10/2012 ,donc j'ai dans un 1er temps envoyé 2 mails au site **SUPER DEAL FRANCE** qui ne m' a pas répondu ,j' ai aussi tenté à plusieurs reprises de les joindre par téléphone au [s]0892 123 744 [/s],une boite vocal nous indique que nous allons etre mis en relation et aprés environ 3 minutes d' attente ,cela raccroche systématiquement sans que nous ayons quique ce soit,donc on a payé les 1.35€ du cout de communication mais on a personne au téléphone ,donc voilà ou j' en suis,sur mon bon de commande ma commande en est toujours au statut au 25/09/2012 en cours de livraison ,mais je n' ai pas eu non plus le nuéro de suivi de ma commande à 13 chiffres qu' on devait m' envoyer par mail.

2 ème étape je me suis alors tournée vers **KGBDEALS** afin des les informer du Pb,car j' ai acheté chez eux ce bon de 19.99€ et ils ont uen par de responsabilité envers ce site marchand qu' il propose ,mais là encore impossible de les joindre au tél ,[s]08 99 23 [/s][s]19 29 [/s]indiqué sur tous les sites,ce numéro vous donne accés aux mentions légales ,le bip ou vous payer forcément le cout de communication mais rien derrière ,donc voila et ils ne répondent pas aux 2 mails que je leur ai envoyé aussi pour leur exposer le souci,je souhaite qu' ils rentrent en relation avec leur service commercial et contactent le site marchand en question.

Aujourd' hui je me sens lésée ,volée ,et impuissante ,car personne à contacter c' est trés frustrant ,et c' est on ne peut plus malhonnête car personne ne vous répond ,ce n' est cela le commerce.
Pouvez vous m' aider et me donner la marche à suivre ,car tout ce que je souhaite avoir c' est ma commande c' est tout ,et là ça devient une perte de temps et d' energie dans le vide car je n' ai aucun recours .
Merci par avance de revenir vers moi et dans l'attente ...
Cordialement
Melle Boulamoi

Par **amelisne**, le **05/10/2012** à **19:03**

J'essaie de me faire rembourser les 32 que kgbdeals a encaissés depuis novembre 2011 pour un deal dont je n'ai jamais eu la prestation.Au téléphone,la DGCCRF m'a indiqué la voie à suivre:lettre recommandée (RAR) à kgb en demandant le remboursement de la somme et du recommandé et en les menaçant de porter plainte à la DDPP(direction de la protection de la population) si non remboursement
On peut porter plainte directement à la DDPP si on a déjà contacté plusieurs fois kgb
Coordonnées de la DDPP:
électronique: ddpp@paris.gouv.fr
adresse: 8 rue Froissart 75153 Paris cedex 3

Site de KGB France: 12 rue d'Amsterdam 75009 Paris
Si cela peut vous aider
Cordialement

Par **CATBIBI**, le **09/10/2012** à **15:22**

Bonjour ,

cela va m' être trés utile en effet,et je vous remercie beaucoup piour votre aide précieuse avec ces informations.

bonne chance à vous dans vos investigations et je reviendrais vous dire si cela à marché ,même si cela doit prendre du temps.

Bonne journée à vous
Cathy

Par **pitmac**, le **08/11/2012** à **07:34**

Bonjour

Avez vous essayé ici ? http://forum.lesarnaques.com/

Par **tina13**, le **12/12/2012** à **06:56**

bonjour, je suis dans le même cas que vous ,depuis moins longtemps .... j'ai fait 2 commandes ,une le 12/11 et l'autre le 13/11/2012.....et non seulement je n'ai rien vu venir mais impossible de joindre qui que se soit, j'ai bien un téléphone d'un commercial de KGB deals ,j'ai laissé plusiieurs messages mais pas de réponse ....idem pour les mails envoyés sur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

le site de galerie lady.....c'est une pure arnaque ce truc maisil faut absolument le signaler car tous les jours il y a des deals et tous les jours des centaines de gens comme nous commandent.....y a quelqu'un derrière tout ça qui est en train de s'en mettre plein les poches et faut que ça cesse ....merci pour toutes les infos ,je vais envoyer aujourd'hui même une lettre recommandée à kgb deals.....pourriez vous me préciser si ,depuis que vous avez écrit ces mails vous avez obtenu gain de cause? on pourrait se grouper d'ailleurs pour faire bouger les choses non?

Par **KATCLAU**, le **20/12/2012** à **13:40**

Bonjour,
Commande faite le 17 septembre 2012. Jamais reçue. De nombreux courriers à Superdealfrance avec à chaque fois des réponses automatiques et surtout la suivante "Nous sommes victimes de notre succès" d'où l'allongement des délais. C'est assez incroyable. C'est une arnaque organisée par Kgbdeals et Superdealfrance. Le produit n'arrivera jamais. Après avoir insisté auprès de Kgbdeals, il m'annonce un remboursement sous forme de Kgbkash dans 20 jours. Ce Kgbkash devra être utilisé dans les 2 mois sous peine de le perdre. Et les frais de port payés à Superdealfrance seront perdus. Superdealfrance ne répond plus du tout à mes mails depuis que j'ai demandé le remboursement. 6,90€ de frais de port, multipliés par des milliers d'acheteurs, cela est très rentable, et engager des poursuites pour 6,90€ personne ne le fait. Je pense qu'il y a une parfaite connivence entre Kgbdeals et Superdealfrance. Je me demande même si a la tête de ces 2 sociétés il n'y a pas les mêmes têtes. Alors que peut-on faire? Au regard de certain forum, j'ai des doutes sur l'aboutissement des recommandés. Peut-être faudrait-il engager une pétition qui j'en suis sûr trouverait de nombreux signataires et envoyer cette pétition aux plus hautes autorités, une façon de se grouper comme vous le proposez.
Cordialement
Claude

Par **juliette c**, le **06/01/2013** à **12:42**

Bonjour, je suis dans le même cas que vous, j'ai commandé 2 clés USB il y a 3 mois de cela et toujours pas reçu. J'i envoyé un message à KGBdeal que m'a dit qu'il fallait voir ça avec le site partenaire (superdealdefrance), et eux m'ont répondu que suite au succès de leur offre il y allait avoir du retard dans la livraison. Mais depuis toujours rien. je viens de leur renvoyer un message et j'attends la réponse.
Je suis d'accord avec Claude pour la pétition. Je pense aussi que si on se met à plusieurs on peut espérer faire bouger les choses. Seul ça ne sert à rien, on n'est pas pris au sérieux.
Je suis prête à vus suivre dans vos actions pour faire tomber ces arnaqueurs qui s'en mettent plein les poches sur notre dos.

Juliette

Par **tina13**, le **06/01/2013** à **12:48**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

bonjour juliette, j'ai enfin résolu mon problème, et reçu ma commande ,j'ai réussi à trouver un numéro de téléphone pour joindre le site partenaire qui ne répondait pas à mes mails, j'ai fait part à la personne de mon mécontentement ,on m'a répondu exactement la même chose: succès du produit..... mais dès que j'ai parlé de prendre contact avec la répression des fraudes, on m'a de suiterassurée en me disant qu'ils m'envoyaient le produit le jour même ....et c'est ce qu'ils on fait , je vous conseille de faire la même chose et de les menacer , en revanche je me suis désinscrite de tous ses sites d'achat, kgb deals le premier....bon courage

Par **juliette c**, le **06/01/2013** à **12:58**

Merci du conseil Tina, je vais de ce pas leur envoyer un mail en les menaçant de contacter la repression des fraude.
Pouvez vous me passer le numéro de télephone avec le quel on peut les joindre ?
Bien a vous.
Juliette

Par **marciabaila**, le **08/01/2013** à **14:04**

ce site escroc appartient à une boîte qui s'appelle **innovia** ou parasanté à palaiseau, et son propriétaire est **guillaume thuillier** prothésiste dentaire.
pour être livré, il suffit d'appeler le **01 69 31 20 20** et demander le monsieur, expliquer que vous aller lui faire les pires ennuis si vous n'êtes pas livré de suite, c'est un langage qui fonctionne TOP!
merci whois-ip qui donne tous les renseignements de base et pages jaunes qui complète.

Par **KATCLAU**, le **08/01/2013** à **22:06**

Merci pour cette information. Je les ai déjà menacés par mail de la répression des fraudes, mais sans résultat. J'ai laissé aussi un message dur le site de la répression des fraudes, mais je n'ai pas eu de réponse à ce jour. Je pense que je vais appeler cet escroc et le menacer de la même façon, des pires ennuis.
je vous tiens au courant si j'obtiens un résultat.
Cordialement
Claude

Par **gsyk**, le **22/01/2013** à **13:51**

Bonjour,

j'ai le même problème que vous! J'ai passé commande le 12/10/12 pour un achat de clé USB via le site KGB DEAL!!
j'ai envoyé un mail le 28/11/12 et même réponse que vous! bref comme vous vous en doutez

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

toujours rien reçu à ce jour.
J'ai demandé un remboursement par mail auprès de ces deux fournisseurs car à force d'attendre ma livraison je ne veux plus de ce produit! je n'aime pas ce sentiment d'avoir était arnaqué. si quelqu'un a enfin réussi a se faire rembourser je vous remercie de bien vouloir m'indiquer comment vous vous y êtes pris, car je sens que ça va pas être simple!!

Merci et en espérant qu'on trouvera tous une solution.

Par **CHRYS01**, le **23/01/2013** à **14:59**

Bonjour,

J'ai le même problème. Une clé USB à 19.99.€ commandé le 10 Octobre 2012 et toujours pas livrée à ce jour le 23 janvier 2013. Je suis d'accord avec vous il faut faire une pétition et une action collective contre ce site escroc et contre KGB Deals qui ne pense qu'au profit et se fout complètement de ses clients.
Il faut contacter systématiquement la D.D.P.P. Peut être qu'avec beaucoup de plainte ils pourront agir.

Par **cha92**, le **23/01/2013** à **19:06**

Bonjour,
Je subie la même arnaque que vous. Cle USB venant de superdealfrance
Une pétition me semble être la meilleure solution pour mettre fin à cette arnaque !
Charlotte

Par **CHRYS01**, le **24/01/2013** à **10:43**

Bonjour,

je suis ok pour la pétition. J'ai également envoyé un mail à la ddpp.

Chrystèle

Par **gsyk**, le **24/01/2013** à **15:40**

Bonjour,

Ils se foutent de la gueule du monde! Voilà la réponse de kgbdeals
suite à ma demande de remboursement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

"Cher Client Kgbdeals,

Vous avez acheté sur kgbdeals.fr un coupon valable auprès de notre partenaire « SUPERDEALFRANCE »et nous vous en remercions.
Nous vous informons que votre demande vient d'être transmise à notre partenaire afin de connaitre le statut de votre commande.
Nous vous tiendrons informé, au plus tard, d'ici 5 jours ouvrés."

Ils savent très bien ce qu'il en est étant donné que je ne suis pas la seule à me plaindre.

De plus j'essai d'envoyer un mail sur le site superdealfrance et au moment de valider ça BUG et ça à deux reprises!! un fait exprès??

Je pense que je vais vous suivre et porter plainte aupès de la DDPP moi aussi.

Par **jmpoux**, le **04/02/2013** à **21:43**

Bonjour,
j'ai eu aussi la même mésaventure. Deux clés 64 Go ont commandées le 15 octobre. Je leur ai envoyé ce message :
"J'aurais aimé être prévenu plus tôt et ne pas avoir à appeler SuperDeal avec un appel en 08 à ma charge, j'aurais été plus compréhensif. Votre mail ne dit pas combien de temps il va me falloir patienter. En fait je ne suis pas plus avancé. En attendant de me livrer, vous ne vous êtes pas gêné pour tirer la somme sur mon compte, alors que vous auriez pu patienter vous aussi !"
Je les ai reçu le 17 janvier, soit 3 mois après, et bien entendu, pas de la couleur que j'avais demandé !
Le pire, c'est que ces deux clés sont inutilisables !!! A partir du troisième fichier, le contenu est remplacé par NULNULNULNUL... Malgré un reformatage, chkdsk, etc.
Cette discussion est bien à sa place sur ce forum.
Attention : kgb deals est complice puisque, mis au courant de mon différent, ils n'ont pas levé le petit doigt et continuent encore à travailler avec cette société !

Par **adorma621**, le **12/02/2013** à **00:42**

Bonjour,
Je suis dans le même cas que vous: une première commande passée le 11/10/2012 (19,99€ + 6,90€ frais de port) et une seconde commande passée le 14/10/2012 pour un ami, dans les mêmes conditions.

J'ai relancé les 2 sociétés (Kgbdeals et Superdealfrance) plusieurs fois par mail, avec à chaque fois une réponse "bateau" de leur part!!!

Le 30 janvier 2013, j'ai regroupé tous ces mails (les miens et leurs réponses) dans un envoi à la direction départementale de la protection des populations de l'Essonne, ddpp@essonne.gouv.fr (adresse trouvée dans un forum sur les arnaques), laquelle m'a

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

répondu qu'elle transmettait mon mail au Service National des Enquêtes.

Le 8 février 2013, je reçois un mail de Kgbdeals m'informant qu'il me rembourse via Paypal, ce qui a effectivement été réalisé, mais il ne mentionne qu'une seule commande!!!

Donc, à ce jour, Kgbdeals me doit encore un remboursement (pour ma 2nde commande) et Superdealfrance me doit les 2 frais d'envoi... J'ai relancé les 2 sociétés par mail ce 11 février par mail, avec copie à la DDPP de l'Essonne.

Ce qui me choque le plus, c'est que je vois encore ce deal proposé par Kgbdeal!!! C'est vraiment se moquer du monde!!!

Par **Djevali**, le **05/03/2013** à **10:04**

J'ai moi aussi commandé 2 clés USB le 13/09/12.
Au bout de 4 mois, courant Janvier, toujours rien! Je les ai appelé, 2 jours après elles étaient dans ma boite aux lettres. Aujourd'hui un mois après, l'une ne va plus et l'autre est complètement décollée. Je viens de leur envoyer un mail et ils me disent qu'ils ne peuvent rien faire pour moi, il fallait que je renvoie sous 10 jours après la réception!!! C'est une honte!! J'ai payé et je n'ai plus rien!

Par **bengalway**, le **06/03/2013** à **12:36**

bonjour

je viens de telephoner a ce monsieur responsable de SUPERDEAL FRANCE

on ne peut jamais le contacter

il faut lui envoyer un mail...

quel moyen avons nous pour pouvoir le contacter et le mettre en justice? il se fout des clients total, il encaisse de l argent et c est tout, on ne verra jamais la couleur de nos achats !!!

merci de vos reponses

Par **BlurRider**, le **26/03/2013** à **10:47**

Le 24-12, j'ai passé commande de deux clés USB chez SUPERDEAL via Paypal (j'ai du passer deux commandes différentes pour bénéficier du tarif Superdeal). Depuis j'attends la livraison de mes commandes. Dans un 1er temps Superdeal m'a informé que le fournisseur avait livré un produit non conforme et qu'il fallait attendre une nouvelle livraison. Le 11-02 un

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

message m'indique que je vais recevoir des informations sur la date de livraison. Aucun message par la suite! Le 06-03, suite à une nouvelle réclamation de ma part Superdeal m'écrit "Nous allons expédier votre commande au plus vite et avons déjà averti la Direction pour ce contre temps". A NOUVEAU PLUS AUCUNE NOUVELLES!!! Ma dernière réclamation date du 18-03 où j'informe Superdeal que, sans réponse de leur part, je contacterai PAYPAL. TOUJOURS PAS LA MOINDRE REPONSE!!! Je suis donc passé ce jour par le gestionnaire de litige PAYPAL pour essayer de débloquer cette situation INADMISSIBLE! Affaire à suive, je laisse les lecteurs tirer leurs propres conclusions concernant Superdeal.

Par **bengalway**, le **26/03/2013** à **15:03**

bjr

a mon avis vous allez devoir attendre tres tres tres tres tres longtemps..

Moi meme ayant commande cette fameuse cle usb depuis SEPTEMBRE...

si je ne donne pas signe de vie... Ils n en donnent pas non plus

a chaque message que vous enverrez vous obtiendrez toujours la meme reponse.... En cours de reaprovisionnement...

De plus d apres ce que j ai pu lire a droite a gauche, si jamais vous recevez cette fameuse cle usb de 64go, une fois inseree dans votre ordinateur, effectivement elle affichera capacite 64go..

Mais en fait c est des cle usb classique de 4go, un petit programme de leur part va vous faire croire a l ordi que la cle est bien plus importante et si vous decidez de deplacer un fichier dessus, vous aurez pas la possibilite , l ordinateur va refuser ...

Par **BlurRider**, le **26/03/2013** à **18:26**

Je vais au moins voir si Paypal me rembourse et se retourne contre eux... Et je vais demander à Paypal de les mettre en blacklist.

Par **BlurRider**, le **12/04/2013** à **13:41**

Avis aux personnes qui ont ce genre de problème. Aucunes nouvelles de Superdeal mais Paypal m'a remboursé. Il s'agit de leur part d'un geste commercial (j'utilise Paypal depuis 2003) car normalement il faut ouvrir un litige dans les 45 jours (et Superdeal annonçait un délai de livraison superieur à 45 jours évidemment). Le Service Litige de Paypal m'a indiqué

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

la marche à suivre quand les délais de livraison sont longs et que l on a un doute sur le vendeur: ouvrir un litige au bout de 44j, quoi qu'il en soit! Superdeal va se retrouver blacklisté mais ils auront surement changé de nom d'ici là.
En tout cas merci Paypal!

Par **Tante**, le **21/04/2013** à **14:07**

Attention superdeal est tours en superforme et ne m'a pas livré la clé usb commandée et payée le ... 24 décembre
Plainte déposée au Direction conurrence prix et fraude de 91

Linving social a qui j'avaiscacheté un bon pour superdeal vient de me le rembourser

Mais : pas de clé et superdeal a encaissé le prix livraison

Nota : le site indique livrer en 20 jours
Et la clé y est toujours en vente

Par **KIKCAT**, le **28/05/2013** à **18:10**

bonjour
je suis dans le même cas que vous
j'ai commandé des clés USB le 21-10-2012 et depuis je suis sans nouvelle. j'ai eu deux échanges de mails avec leur service clientèle mais il m'ont demandé des infos sur ma commande et depuis plus de réponse . je leur envoi un mail par semaine depuis octobre (voir deux lorsque je suis très en colère)
mais cela ne sert a rien
je ne sais vraiment pas vers qui me tourner
vu le délai je ne peux pas me tourner vers PAYPAL
il faudrait pouvoir bloquer ce site a la répression des fraudes
et surtout que les site style GROUPON ou KGBdeal ne passe plus vers eux
impossible de joindre ce MR THUILLIER !!!!

Par **BlurRider**, le **29/05/2013** à **11:57**

Re-Bonjour,
Après 6 mois je viens de recevoir les 2 clés USB 64G commandées!!!
Résultat des tests:
1- je branche la clé et essaye de transférer un fichier de 37Gb: message d'erreur: espace insuffisant. Pourtant qd je teste avec des logiciels spécifiques qui analysent la clé il semble bien y avoir 64Gb de capacité.
2- Je reformate la clé. Je demande le transfert de mes 37Gb. **Ca fonctionne mais avec un débit très lent (environ 10Mb/s).**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Donc 64G pratiquement inutilisables vu les délais de transfert.
C'EST DU N'IMPORTE QUOI!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés